

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES**  
 Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

UFI UFI: XNUT-GVC2-J10U-8W8D

Numéro du produit 4912539/87735001

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Parfum d'ambiance Bougie parfumée.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur JYSK GmbH  
 Untere Brühlstraße 4 CH-4800  
 Zofingen  
 Compliancequality@JYSK.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence +41 (0) 41 588 03 23

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Mentions de danger EUH208 Contient du 2,3-dihydro-2,2,6-triméthylbenzaldehyde. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Paraffin waxes and hydrocarbon waxes** 80-99%

Numéro CAS: 8002-74-2 Numéro CE: 232-315-6 REACH numéro d'enregistrement: 01-2119488076-30-XXXX

**Classification**

Non Classé

**(2-methoxymethylethoxy)propanol** 0.1-0.2 %

Numéro CAS: 34590-94-8 Numéro CE: 252-104-2 REACH numéro d'enregistrement: 01-2119450011-60-XXXX

**Classification**

Non Classé

## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

<b>2,3-dihydro-2,2,6-trimethylbenzaldehyde</b>		<b>0.01-0.02 %</b>
Numéro CAS: 116-26-7	Numéro CE: 204-133-7	ETA orale: 500 mg/kg
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317 Aquatic Chronic 2 - H411		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Enlever toute contamination avec de l'eau et du savon ou avec un nettoyant pour la peau reconnu.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Douleur à l'estomac. Nausées, vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Eruption allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Rougeurs. Les poussières peuvent provoquer une légère irritation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.
---	--

## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.  
Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.  
Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Conserver hors de la portée des enfants. Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter les vêtements appropriés pour prévenir toute contamination cutanée. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger les conteneurs des dommages. Protéger du rayonnement solaire.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### Paraffin waxes and hydrocarbon waxes

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup> fumées

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 6 mg/m<sup>3</sup> fumées

##### (2-methoxymethylethoxy)propanol (CAS: 34590-94-8)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 308 mg/m<sup>3</sup> 50 ppm

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### (2-methoxymethylethoxy)propanol (CAS: 34590-94-8)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 308 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 283 mg/kg Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 37.2 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 121 mg/kg Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 36 mg/kg
<b>PNEC</b>	eau douce; 19 mg/l eau de mer; 1.9 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 4 168 mg/l Sédiments (eau douce); 70.2 mg/kg Sédiments (eau de mer); 7.02 mg/kg Sol; 2.74 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Prévoir une ventilation suffisante.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.
<b>Protection des mains</b>	Aucune protection pour les mains n'est requise.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune protection respiratoire n'est requise.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Solide. Bougie parfumée.
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.

## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations**                      Aucune information requise.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                                      Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                              Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**                              Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                              Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**                              Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**                              Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Cancérogénicité CIRC

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité pour la reproduction - développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

##### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

##### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non pertinent. Solide.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

**Informations sur les autres dangers** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### *(2-methoxymethylethoxy)propanol*

##### *Toxicité aiguë - orale*

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> >5000 mg/kg, Orale, Rat

##### *Toxicité aiguë - cutanée*

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> 19020 mg/kg, Cutanée, Lapin

#### *2,3-dihydro-2,2,6-trimethylbenzaldehyde*

##### *Toxicité aiguë - orale*

ETA orale (mg/kg) 500,0

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations écologiques sur les composants

#### *(2-methoxymethylethoxy)propanol*

##### *toxicité aquatique aiguë*

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heure: >1000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heure: 1919 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heure: >969 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### *(2-methoxymethylethoxy)propanol*

**Potentiel de bioaccumulation** Aucun potentiel de bioaccumulation.

**Coefficient de partage** log Pow: 0.004  
: -0.064  
Faible potentiel.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

**Propriétés perturbant le système endocrinien** Le produit ne contient aucun perturbateur endocrinien.

## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

### 12.7. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.  
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.



## ELVIN FEEL GOOD / SCENTED CANDLES

### Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 Juin 2020.

**Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs** Non pertinent.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p>
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	<p>Source: Agence européenne des produits chimiques, <a href="http://echa.europa.eu/">http://echa.europa.eu/</a></p> <p>Ce FDS a été rédigé sur la base des informations et documents reçus du propriétaire du produit. L'auteur de CRAD et/ou FDS n'est pas responsable de la mauvaise préparation de FDS et de pertes pécuniaires ou de dommages immatériels.</p>
<b>Commentaires sur la révision</b>	C'est la première version.
<b>Publié par</b>	Esra Bal / CRAD gbf@crad.com.tr Tel.:+90 216 3354600
<b>Date de révision</b>	15/08/2024
<b>Révision</b>	1.0
<b>Remplace la date</b>	15/08/2024
<b>Numéro de FDS</b>	15046
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	<p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208 Contient du 2,3-dihydro-2,2,6-triméthylbenzaldehyde. Peut produire une réaction allergique.</p>

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.